

A AFFICHER

ATTENTION : Dotations en baisse !!!

La dotation départementale est de 26 959h, contre 27 022h à la rentrée 2014, 26 878h à la rentrée 2013, 26 980h à la rentrée 2012, et 27 465,5h à la rentrée 2011, soit une baisse de 63h !

Il est prévu 22 129 élèves à la rentrée 2015, alors que 22 466 étaient présents à la rentrée 2014, et 22 046 prévus il y a un an. Nous craignons comme toujours que cet effectif soit sous-évalué, le nombre d'élèves présents à la rentrée étant souvent supérieur aux prévisions de janvier de l'IA.

Cette année, trois collèges sont classés REP+, deux sont classés REP et quatre autres sont soutenus. Ces établissements reçoivent des moyens supplémentaires, ce dont le SNES-FSU se félicite.

MAIS L'OCTROI DE CE SUPPLEMENT DE DOTATION SE FAIT AUX DEPENS DES AUTRES COLLEGES, LA DOTATION DEPARTEMENTALE N'ETANT PAS ABONDEE !

CE SONT DONC 34 COLLEGES QUI VOIENT LEUR DOTATION ET LEUR H/E (heures par élève) DIMINUER, PARFOIS SANS RAPPORT AVEC UNE BAISSSE DES EFFECTIFS. CELA VA COMPROMETTRE LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES, D'APPRENTISSAGE DES ELEVES ET DE TRAVAIL DES PERSONNELS ! DES SUPPRESSIONS DE POSTES ET DES COMPLEMENTS DE SERVICE SONT A CRAINDE !

Si vous êtes dans ce cas, réunissez-vous en assemblée générale, prenez rendez-vous avec la DASEN, informez les parents et les élus locaux, contactez les médias... et INFORMEZ-NOUS DE VOS ACTIONS POUR QUE NOUS PUISSIONS LES SOUTENIR ET LES RELAYER !

Un préavis de grève est déposé du 2 au 6 février pour vous couvrir si nécessaire. En outre, le SNES, la FSU et la CGT appellent les personnels à se mettre en grève mardi 3 février.

DONNER PLUS A DES ELEVES QUI EN ONT BESOIN NE PEUT SE FAIRE AU DETRIMENT D'AUTRES ! REAGISSONS ET MOBILISONS NOUS !

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la section départementale (S2) du SNES-FSU.

Pour le S2 63, Philippe Boulard

PS : vous trouverez la dotation de votre collège sur le document joint ainsi que tous les éléments de calcul sur notre site internet.

NB : le CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) devant se tenir lundi 2 février, aucun CA ne peut se tenir avant !



A l'appel du SNES-FSU
GRÈVE NATIONALE
Mardi 3 février 2015

REMUNERATIONS
METIERS
CONDITIONS DE TRAVAIL